|  |
| --- |
|  **Axe 1: La vie associative et les services à nos membres**  |
| **ORIENTATIONS** | **ACTIONS** |
| 1.Favoriser la participation aux activités.  | Offrir des activités variées répondant à différents besoins (déjeuners mensuels, voyages, visites, pièce de théâtre, groupe de marches, party de Noël, brunchs, conférences, etc.).  |
|  |
| 2. Valoriser l’engagement au sein des instances et des comités. | Miser sur le bulletin sectoriel (Le Lien) et courriels pour faire connaître nos activités et faire ressortir la contribution de nos bénévoles; |
| Reconnaître la participation de nos bénévoles aux différents comités et instances (souper, remboursement des dépenses, etc.). |
|  |
| 3. Informer et former nos membres sur les enjeux qui les concernent. | Offrir des conférences à divers moments de l’année. |
| 4. Accroître la participation et l’implication des nouveaux membres. | Tenir des activités spécifiques pour les nouveaux membres par une activité d’accueil annuelle; |
| Assurer un suivi auprès des nouveaux membres entre deux et cinq ans après l’adhésion. |
|  |
| 5. Promouvoir l’Association auprès des futurs membres. | Faire connaître les nouvelles règles d’adhésion à l’AREQ et au régime ASSUREQ en collaborant et en menant des actions avec le Syndicat de l’enseignement et les autres syndicats affiliés à la CSQ sur le territoire De La Jonquière; |
| Diffuser des publicités numériques, audiovidéo et imprimées au sujet de l’AREQ sur notre site Facebook et le site Web. |
|  |
| 6.Renforcer le sentiment d’appartenance envers l’Association. | Promouvoir le nouveau nom et la nouvelle signature visuelle de l’AREQ; |
| Produire et distribuer du matériel promotionnel (notre dépliant, le bulletin Le Lien, site Web, Facebook et courriel). |
|  |
| 7. Relever les besoins et développer une offre de services adaptée à nos membres. | Au besoin, mener des sondages auprès des membres. |
|  |
|  |
| **Axe 2: La défense des droits de nos membres et la participation aux mieux-être de la société**  |
| **ORIENTATIONS** | **ACTIONS** |
| 1. Veiller au respect et à la dignité des personnes aînées. | Concevoir des outils d’information pour faire connaître les services adaptés, les réalités et les besoins des personnes aînées (courriel, bulletin le lien, Facebook et site web, etc.). |
|  |
| 2. Lutter contre l’âgisme et les abus financiers à l’encontre des personnes aînées. | Former et informer nos membres concernant les abus et la pauvreté (journée thématique, courriel, Facebook et site web, conférences, etc.). |
|  |
| 3. Faire connaître et soutenir la Fondation Laure-Gaudreault (FLG). | Assurer un soutien financier et technique à la FLG (tirelire lors des déjeuners mensuels, dons à la fondation, achat de carte de sympathies, information courriel, bulletin Le Lien, Facebook, site web).  |
|  |
| 4. S’associer à des organismes et à des causes qui rejoignent nos valeurs et nos préoccupations. | Participer aux activités de divers organismes de la région ou campagne de levée de fonds qui ont pour cause les aînés, les petits-enfants, la santé, etc. (les aînés de Jonquière, la TRCA-02, Lac Pouce, Les enfants comme les autres). |
|  |
| 5. Promouvoir les valeurs de la société québécoise, entre autres, la défense vigoureuse de la langue française, la laïcité, la démocratie et la lutte aux différentes formes de discrimination. | Appuyer des initiatives qui mettent en valeur la langue française au Québec; |
| Promouvoir la Charte de la bientraitance et toutes formes de discrimination envers les personnes aînées, les femmes, les hommes et les LGBTQIA2S+. |
|  |
| 6.Participer à la transition écologique reposant notamment sur la protection de l’environnement, la lutte aux changements climatiques, le respect de la biodiversité et l’économie circulaire. | Appuyer des projets faisant des personnes aînées des acteurs de changement dans la transition écologique. |
|  |